



CALL
Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

Aller toujours plus loin dans le tri et les actions en faveur de l'environnement

Au titre de sa compétence « La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin poursuit son programme ambitieux de modernisation du service de collecte des déchets et de gestion des déchèteries.

La CALL investit pour améliorer toujours le service à la population avec le développement du **réseau de déchèteries** : agrandissement de la déchèterie de Sallaumines et ouverture de la déchèterie d'Avion en 2021, ouverture de la déchèterie de Quadraparc intégrant une ressourcerie et construction de la déchèterie de Souchez en 2022. Notre territoire sera donc bientôt couvert par 5 déchèteries ouvertes 7 jours sur 7. Ces nouveaux équipements vont se substituer progressivement à la collecte des encombrants en porte-à-porte pour un meilleur cadre de vie et une meilleure valorisation des matériaux.

2021 a vu également le développement du dispositif CLIIINK à l'échelle de l'agglomération pour accroître le geste de tri du verre, et la poursuite du développement de la collecte par bornes d'apport volontaire.

Des actions régulières ont été menées en matière de prévention des déchets visant à diminuer le volume des déchets collectés sur l'agglomération et favoriser le recyclage et le réemploi (Développement du compostage partagé et collectif, Défi Foyers Zéro déchet, opération « couches lavables », mise en place d'un espace réemploi en déchèterie de Sallaumines, ...).

Grâce à vos actions et à vos gestes de tri, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin agit en faveur de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage et de la préservation des ressources ! Merci pour votre participation active.

Sylvain ROBERT
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

mesdechets.agglo-lenslievin.fr
0 800 596 000 Service & appel gratuits

SAPINS DE NOËL
Retrouvez les modalités de collecte à partir du 20 décembre 2021



LES DÉCHÈTERIES

Réservées aux particuliers (carte d'accès OBLIGATOIRE)
3m³ maximum par jour - 16 passages par an

DÉCHÈTERIES FIXES

- Du 1^{er} janvier au 31 mars : de 9h à 18h, du lundi au samedi
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9h à 19h, du lundi au samedi
- Du 1^{er} octobre au 31 décembre : de 9h à 18h, du lundi au samedi
- De 8h30 à 12h le dimanche



NOUVELLE DÉCHÈTERIE AVION

33 Avenue de Vimy

PONT-À-VENDIN

ZA Canarderie - Rue Arthur Thomas

SALLAUMINES

Rue Emile Lefebvre

GRENAY

(hauteur des véhicules limitée à 2m)

ZAL Quadrapac - Rue de Condé

RECAP'TRI

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

COLLECTE DE DÉCHETS - RESSOURCERIE - RÉALIMENT

Ici, commence la seconde vie de vos objets !

RÉEMPLOI
(uniquement à Sallaumines, Pont-à-Vendin et Avion)

DÉCHÈTERIE ITINÉRANTE

- Du 1^{er} janvier au 28 février : de 12h à 18h
- Du 1^{er} mars au 31 octobre : de 13h à 19h
- Du 1^{er} novembre au 31 décembre : de 12h à 18h



COMMUNES

DATES

COMMUNES	DATES	LIEU
Ablain-Saint-Nazaire	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi	Ancien silo A1, rue Lancino
Aix-Noulette	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi	Rue des Lombards, parking de l'entrepôt d'Aix
Bouvigny-Boyeffles	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi	Rue du Prince (près de l'échangeur A21)
Carency	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi	Parking du stade Boursier, rue d'Ablain
Givenchy-en-Gohelle	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi	Rue de l'Egalité
Gouy-Servins	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi	Place de la Mairie
Servins	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi	À l'angle des rues de Verdrel et de Fresnicourt
Souchez	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi	Route de Carency
Villers-au-Bois	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi	D58 en direction de Carency (près des bornes d'apport volontaire)
Vimy	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi	Rue du Général Barbot (derrière la plateforme Intermarché)



Je tri, nous trions,
naturellement !

COLLECTE DE VOS DÉCHETS CALENDRIER 2022 LOOS-EN-GOHELLE



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre nouveau site

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

ou à contacter le n° vert gratuit 0 800 596 000 Service & appel gratuits

CALL
Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

N
NICOLLIN

CITE

EMBALLAGES EN VERRE

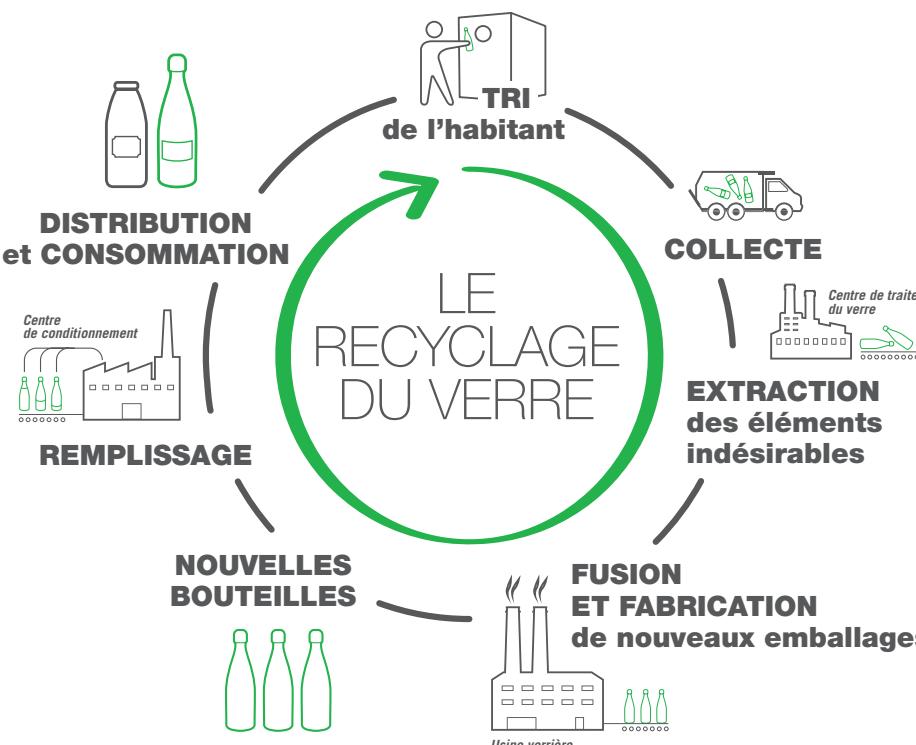


TELECHARGEZ L'APPLICATION CLIIINK
ou demandez la carte *cliiink* en Mairie

TRIEZ VOS EMBALLAGES EN VERRE
DANS LES BORNES CONNECTÉES

ET PROFITEZ DE REMISES

POUR TOUT SAVOIR SUR LE DISPOSITIF
ET TROUVER LA BORNE LA + PROCHE
DE CHEZ VOUS RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CLIINK.COM



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

ATTENTION
À déposer vides et en vrac

Une collecte par semaine
(hors secteur bornes enterrées)

LE MARDI APRÈS-MIDI
DES 13H00



Le tri des déchets, je n'y comprends rien !
Maintenant c'est facile ! Je vais tout t'expliquer.



Ou Rendez-vous sur le site
mesdechets.aggo-lenslievin.fr

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

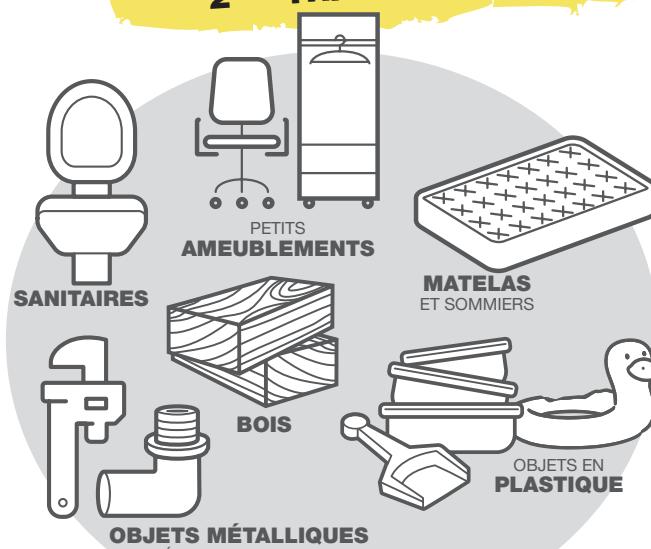
Une collecte par semaine
(hors secteur bornes enterrées)

LE LUNDI MATIN
DES 6H00



ENCOMBRANTS

ATTENTION, NOUVELLES
MODALITÉS D'ÉVACUATION
À PARTIR DU
2^{ÈME} TRIMESTRE 2022



DÉCHETS EXCLUS DE LA COLLECTE

Déchets d'équipements électriques et électroniques - gravats - cartons - tout produit chimique (peinture, lasure...) - tôles en fibrociment - pneumatiques - bonbonnes de gaz - vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres

DÉCHETS VÉGÉTAUX

DU 28 MARS AU
25 NOVEMBRE 2022
Une collecte par semaine

LE MARDI MATIN
DES 6H00

PRÉSENTEZ
SUR LE TROTTOIR :



- Verdures (tonnes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes) dans un contenant rigide ou en sacs. Ces derniers, une fois vidés, seront déposés à l'intérieur du contenant.
- Petits branchages : maximum 1m20 de long et 10cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.

MAXIMUM 10 SACS DE 100L DE
VERDURES OU 1 M³ DE BRANCHAGES
FAGOTÉS

Retrouvez toutes les informations pratiques dans le document spécifique joint à ce calendrier.



SI VOTRE COLLECTE TOMBE UN JOUR FÉRIÉ, ELLE SERA REPORTÉE AU SAMEDI SUIVANT AUX MÊMES HORAIRES.